



Numéro 5
Juin 2013

La lettre d'information du **SCOT**

Actualité du SCoT

Etat d'avancement du SCoT et premiers choix dans la stratégie territoriale

La première étape des travaux d'élaboration du SCoT, le diagnostic du territoire, est en cours de finalisation. Le diagnostic révèle un territoire attractif, où l'emploi se maintient, où de nouvelles personnes s'installent dans un cadre de vie agréable.

Il fait également apparaître d'importants enjeux, concernant notamment la population (anticiper le vieillissement, diversifier et adapter le parc de logements, maintenir et renforcer le maillage des services existants), le développement économique (développement équilibré de l'emploi, maintien et renforcement du secteur agricole, industriel, des PME et TPE, développement de l'économie touristique), le cadre de vie (préserver la richesse et la diversité des paysages, maîtriser les impacts du développement urbain, maintenir la disponibilité et la qualité de la ressource en eau...).

Ce diagnostic a permis de confirmer et de nourrir la connaissance de la situation du territoire. Sur cette base, les élus ont réaffirmé leur volonté d'œuvrer en faveur d'un développement équilibré du territoire, du nord au sud, des secteurs de vallées à ceux de coteaux, tout en permettant un renforcement de nos bourgs centre et pôles secondaires, sur lesquels se retrouvent la plupart de l'offre commerciale et de service à la population.

Ce choix constituera le socle de travail dans la détermination de la stratégie à adopter, objet de la deuxième étape d'élaboration du SCoT, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables.

Actualité du SCoT

Les réunions SCoT auprès des communautés de communes

Afin que les élus puissent être informés des travaux menés, le syndicat mixte du Pays du Val d'Adour a souhaité que des réunions soient organisées à l'échelle de chaque intercommunalité et animées par le bureau d'études Citadia.

Des rencontres ont d'ores et déjà eu lieu sur les communautés de communes du canton de Lembeye, Adour-Rustan-Arros, du Val d'Adour, des Castels et Armagnac-Adour.

L'état d'avancement des travaux du SCoT y est présenté (synthèse du diagnostic, principaux enjeux...), ainsi qu'un focus sur la communauté de communes. Ces réunions permettent également à chacun de s'exprimer et d'apporter un éclairage sur les enjeux du SCoT.

Elles se réuniront prochainement à l'échelle des autres intercommunalités.



La journée de l'eau

Le 21 mars 2013, la neuvième journée de l'eau a été organisée à la Maison de l'eau à Jû-Belloc par le collectif d'associations Rivages, avec le soutien du Pays du Val d'Adour, de l'Agence de l'eau Adour-Garonne et de l'Institution Adour.

En lien avec le thème de la journée - **l'avenir de l'eau et des milieux aquatiques en Val d'Adour** -, plusieurs expériences au service de la qualité de l'eau ont été présentées, notamment :

- le lien existant entre l'arbre, le territoire et l'eau, présenté par l'association Arbres et Paysages du Gers ;
- le rôle du sol sur la qualité de l'eau, présenté par la Coopérative Entente Agricole de Charente-Maritime ;
- l'engagement d'une collectivité aux côtés de la profession agricole, présenté par la communauté de communes du canton de Lembeye.

Cette journée de l'eau a permis d'aborder un important enjeu de notre territoire, qui se retrouvera également central dans les travaux du SCoT.

Point réglementaire

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Sur la base du diagnostic de territoire, en cours de finalisation, qui sera bientôt disponible, la deuxième phase de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, consiste à exprimer le projet du territoire à l'horizon 2035, tout en répondant aux besoins exprimés dans le diagnostic.

Conformément à l'article L122-1-3 du code de l'urbanisme, ce document, qui constitue la clé de voûte du SCoT, définit les choix de la collectivité et fixe les objectifs concernant notamment l'urbanisme, le logement, les

transports et déplacements, l'implantation commerciale, les équipements structurants, le développement économique, touristique et culturel, la protection et mise en valeur de l'environnement et des paysages.

Il sera notamment nécessaire de réfléchir au nombre d'habitants que le territoire souhaite accueillir dans les vingt prochaines années et aux moyens et équipements à mettre en œuvre pour permettre leur installation (création de logements, d'emplois, de services...).

Rencontres à venir

Les ateliers du Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Afin d'associer régulièrement l'ensemble de ses partenaires et d'enrichir les travaux du SCoT, le syndicat mixte du Pays du Val d'Adour organisera, en collaboration avec le groupement de bureaux d'études (Citadia Conseil, Even Conseil et Ecotone), des ateliers de travail autour des thèmes transport, déplacements, équipements / démographie, habitat, formes urbaines / développement économique, agriculture / environnement, énergies.

Ces ateliers se dérouleront **les 8 et 9 juillet 2013, à Maubourguet** (salle du centre d'actions culturelles, 104 rue Jean Clos Pucheu).

Programme des deux soirées de travail :

Lundi 8 juillet 2013 :

- 17h – 18h30 : atelier transports, déplacements, équipements
- 18h30 – 19h30 : collation
- 19h30 – 21h : atelier démographie, habitat, formes urbaines

Mardi 9 juillet 2013 :

- 18h – 19h30 : atelier développement économique et agriculture
- 19h30 – 20h30 : collation
- 20h30 – 22h : atelier environnement, énergies

Une invitation vous parviendra par mail. Nous vous invitons à venir nombreux à ces ateliers studieux, également placés sous le signe de la convivialité.